

Le G7 et la société de l'information

Des pistes fortes pour la santé

Les réunions du G7, au niveau des chefs d'États et de gouvernement ou à celui des ministres, rythment la vie politique : on y cherche, on y échange, on y impulse autour de thèmes forts et de grands enjeux, le travail, la monnaie, la coopération, le marché, la recherche...

C' est le vice-président des États-Unis d'Amérique, Al Gore, qui a lancé à Naples en 1994 l'idée d'une mobilisation autour de la société de l'information. En arrière-plan, l'ouverture des marchés des télécommunications et de l'audiovisuel. En perspective, les bouleversements, que nous imaginons encore mal, de nos modes de vie dans les prochaines décades. En filigrane le jeu subtil entre les pressions économiques et les objectifs d'intérêt général (service universel, diversité culturelle, respect des principes éthiques, promotion de l'emploi...).

Un vaste forum, préparé par la Commission européenne, a permis aux ministres, techniciens et industriels rassemblés à Bruxelles, les 24 et 25 février 1995, de découvrir, à travers de nombreuses démonstrations, le vaste champ de possibilités offertes par les télétransmissions à grande vitesse et à large bande (*i. e.* à forte capacité de transfert d'information).

Les ministres ont confirmé à Bruxelles les onze pistes de travail préparées par les administrations et six chantiers pour la santé (voir encadré).

Depuis mars 1995, un groupe de pilotage à huit se réunit tous les six mois pour accompagner la réflexion des sous-groupes de travail dont les participants se sont répartis la responsabilité. La France pilote le sous-groupe « télémédecine d'urgence » avec l'Italie mais est présente dans les cinq autres. Après Bruxelles (mars 1995), Paris (juin 1995) et Ottawa (novembre 1995), Rome nous accueillera fin mai, avant la réunion à Lyon du G7 proprement dit.

L'année 1995 a essentiellement servi à prendre la mesure des dossiers et à tracer des axes de travail. L'année 1996 est celle des études de faisabilité, dont le financement a pu être assuré par la Commission, sur un budget spécifique. Les projets-pilotes pourraient démarrer en 1997, selon l'intérêt qu'ils susciteront et les financements qui se dégageront (subventions, intégration de programmes financés en France au titre d'un appel d'offre lancé en 1995 par le ministère de l'Industrie, participation des industriels, contributions des « clients », contribution de la Commission au titre du programme

Une large gamme **d'objectifs**

- Inventaire global
- Interopérabilité planétaire des réseaux à large bande
- Formation et éducation transculturelles
- Bibliothèques électroniques
- Musées et galeries d'art électroniques
- Gestion de l'environnement et des ressources naturelles
- Gestion planétaire des situations d'urgence
- Applications planétaires en matière de soins de santé
- Les administrations publiques « en ligne »
- Un marché planétaire pour les PME
- Systèmes d'informations maritimes

Six pistes de travail pour la santé

- Réseau de santé publique
- Lutte contre le cancer
- Lutte contre les maladies cardiovasculaires
- Télémédecine d'urgence pour des sites isolés, 24 h sur 24 h et multilingue
- Mécanismes facilitateurs
- Cartes de santé

« Télématics »), le principe étant de mobiliser et de dynamiser l'existant et non d'ajouter — le G7 n'a pas de pouvoir sinon de conviction.

Ce nouveau grand chantier du G7 appliqué à la santé suggère plusieurs observations et quelques réflexions qu'il faudra poursuivre.

La télémédecine, un enjeu fort

La télémédecine est susceptible de bouleverser très profondément les pratiques et l'organisation de la santé dans les dix à vingt ans à venir. Des expérimentations ont déjà été menées, voire généralisées : dans le domaine de l'accès à des banques de données pour le diagnostic et la thérapeutique, pour l'expertise à distance, l'aide en trois dimensions à l'intervention invasive, la réponse à l'urgence, la gestion de dossiers médicaux regroupés.

Dès lors, la répartition des tâches entre les praticiens libéraux et les établissements de soins et entre établissements va évoluer. Les réseaux ville-hôpital vont prendre une place croissante et la transmission immatérielle de données médicales modifier la donne en termes de soins, de surveillance et de contrôle de la délivrance de prestations. L'importance de l'enjeu apparaît maintenant aux responsables et le G7 est une plate-forme pour prospecter et investir dans cette direction.

Si la réflexion du ministère de la Santé s'est trouvée « accélérée » un peu brutalement par le G7, il a vite investi. C'est le moment de rappeler que le dossier des autoroutes de l'information est à la croisée de démarches nationales, européennes et mondiales (G7 n'épuise pas le sujet) ce qui rend nécessaires et délicats une organisation et des repères.

Le G7, un processus déroutant mais fructueux

La démarche du G7, fortement impulsée par les États-Unis et la Commission, est marquée du sceau du pragmatisme anglo-saxon et aussi peu hiérarchique que



Allemagne



Canada



Commission européenne



France



Italie



Japon



Royaume-Uni



États-Unis d'Amérique

G7 - Santé, contacts pour la France

Coordination

Alain Lefebvre
Ministère de la Santé
Direction générale de la Santé
1, place de Fontenoy
75350 Paris Cedex 07 SP
☎ 1 46 62 47 11 ✉ 1 46 62 47 21

Agnès Leclerc
Ministère de la Santé
Division des Relations internationales
1, place de Fontenoy
75350 Paris Cedex 07 SP
☎ 1 40 56 73 71 ✉ 1 40 56 72 43

Sous-projet 1 : Réseaux de santé

Dr Hubert Isnard
Ministère de la Santé
Direction générale de la Santé
1, place de Fontenoy
75350 Paris 07 SP
☎ 1 46 62 46 00 ✉ 1 46 62 45 46

Pr Jacques Drucker (expert)
Hôpital national de Saint-Maurice
14, rue du Val d'Osne
94410 Saint-Maurice
☎ 1 43 96 65 01 ✉ 1 43 96 65 02

Sous-projet 2 : Lutte contre le cancer

Dr Christine Jestin
Ministère de la Santé
Direction générale de la Santé
1, place de Fontenoy
75350 Paris Cedex 07 SP
☎ 1 46 62 47 27 ✉ 1 46 62 42 70

Béatrice Fervers (expert)
Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer
101, rue de Tolbiac
75654 Paris Cedex 13
☎ 1 44 23 04 14 ✉ 1 45 84 66 82

Sous-projet 3 : Lutte contre les MCV

Dr Pierre Larcher
Ministère de la Santé
Direction générale de la Santé
1, place de Fontenoy
75350 Paris 07 SP
☎ 1 46 62 47 08 ✉ 1 46 62 42 70

Pr Michel Bertrand (expert)
Hôpital cardiologique
Boulevard du Pr Leclercq
59037 Lille Cedex
☎ 20 44 53 02 ✉ 20 53 58 74

Sous-projet 4 : Télémédecine d'urgence

Jean-Michel Fay
Ministère de la Santé
Direction des Hôpitaux
8, avenue de Ségur
75350 Paris 07 SP
☎ 1 40 56 43 69 ✉ 1 40 56 49 63

Pr Louis Lareng (expert)
Institut Européen de Télémédecine
Hôtel-Dieu Saint-Jacques
2, rue Viguerie
31052 Toulouse Cedex
☎ 61 77 88 39/40 ✉ 61 77 86 42

Sous-projet 5 : Mécanismes facilitateurs

Patrice Hernu
Ministère de la Santé
Service des statistiques, des études et systèmes d'information
8, avenue de Ségur
75350 Paris 07 SP
☎ 1 40 56 46 60 ✉ 1 40 56 57 98

Alexandre Chatelain
Ministère de la Santé
Direction des Hôpitaux
8, avenue de Ségur
75350 Paris 07 SP
☎ 1 40 56 51 92 ✉ 1 40 56 50 45

Sous-projet 6 : Cartes santé

André Loth
Ministère de la Santé
Direction de la Sécurité sociale
1, place de Fontenoy
75350 Paris Cedex 07 SP
☎ 1 40 56 55 74 ✉ 1 40 56 71 32

Jacques Sauret
Ministère de la Santé
Direction de la Sécurité sociale
1, place de Fontenoy
75350 Paris Cedex 07 SP
☎ 1 40 56 75 73 ✉ 1 40 56 75 76

possible. Avance qui veut, joue qui peut, participe qui trouve le moyen d'aller aux réunions (outre-Atlantique par exemple) et sait faire fonctionner son fax ou Internet et bien sûr qui y trouve intérêt. C'est dépayasant, pas nécessairement malsain, et sans doute tonique pour nos administrations. Ce pragmatisme a amené les directions de notre ministère à se répartir les tâches autant du fait de leurs moyens effectifs que des missions que théoriquement elles devraient effectuer (voir liste page précédente).

La question de futurs investissements financiers en équipement ou en fonctionnement est posée aux participants par le G7. Elle appelle deux types de réflexions, sur les partenariats possibles et les priorités.

De nouveaux partenariats à trouver

À l'évidence, le contexte de rigueur actuel ne permet pas d'envisager de mobiliser de nouvelles ressources pour accompagner les projets et la question vient immédiatement des partenariats que les objectifs du G7/Santé pourraient susciter. Nous savons par exemple qu'au Japon c'est un consortium d'industriels qui pousse le dossier « cartes santé ». Aux États-Unis, des expériences de télé-médecine de terrain (pour les réserves indiennes ou les États très peu peuplés) sont maintenant maîtrisées et exportables : à la conférence de Midrand, en Afrique du Sud, où en mai le G7 rencontrera les pays en développement autour des applications transposables des autoroutes de l'information, les industriels américains seront présents en nombre. Le gouvernement fédéral leur apporterait d'ailleurs un appui substantiel.

Qu'en est-il en France (et même en Europe) ? La mobilisation est en route mais peut-être l'administration (la nôtre ou la Commission européenne) y joue-t-elle un rôle relativement fort pour inciter les industriels à se coordonner, à participer au montage d'expériences et à soumissionner aux appels d'offres de la DG XIII. Avantage : les objectifs de santé publique sont repérés très en amont. Inconvénient : c'est une dynamique qui

peut être plus artificielle et s'épuiser faute de moyens si le relais n'est pas pris et si l'État ne retrouve pas rapidement son rôle d'accompagnement plus que de promotion ou de pilotage.

Des priorités à préciser

Sur les priorités en termes de santé publique, la réflexion est en cours et sera confortée à la fois par les études de faisabilité et par l'évolution des dossiers retenus au plan national dans le cadre de l'appel d'offres sur les autoroutes de l'information.

D'ores et déjà, il paraît évident que certaines applications auront un impact fort : le traitement de l'urgence dans les Dom et les Tom, les réseaux de télé-expertise, l'appui à la formation des professionnels, la rationalisation du dossier médical, les réseaux ville-hôpital. C'est autour de tels thèmes que des redéploiements pourraient se dessiner pour accompagner les partenaires et les industriels.

Et l'humain ?

Terminons par une note plus anthropomorphique : la société de l'information effraie autant qu'elle fascine, parce qu'on peut craindre qu'elle crée ses propres exclus. La littérature nous apporte sur ce thème des opinions très contrastées, depuis les convivialités nouvelles que crée Internet jusqu'au rejet de celui que rebute définitivement la vision d'un écran ou une borne informatisée pour délivrer des billets de train, ou simplement chez qui le téléphone n'est pas encore arrivé (PVD).

Deux choses sont certaines : il faudra un énorme effort de formation des professionnels et de sensibilisation des « clients » pour que se généralisent effectivement (et non pas seulement dans quelques réseaux) ces nouvelles techniques.

Il faudra également que les pouvoirs publics garantissent que les règles éthiques sont préservées : mais c'est une tâche d'une complexité qui croît avec la dématérialisation et l'universalisation des relations télématiques. ■

André Ernst

Chargé de mission pour les affaires européennes, direction générale de la Santé